

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique MARCOT, Maire.

Étaient présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, CLAUDEL Jean-Marie, FARRON Marie-Claude, GERARD Pierrette, LAPOIRIE André, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MAUGET Véronique, MICHEL Dominique, PARMENTIER Maryline, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANCON Nicolas, VIRY Claude, WYKA Pierre

Excusés : GREGY Pascal, MOINE Sylvie, PERNOT Stéphane

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 5 novembre 2009 est approuvé.

DELIBERATIONS

Plan Local d'Urbanisme – Approbation

Entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil municipal, avec une abstention, approuve la révision du plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la délibération et en fonction des remarques des personnes publiques associées et du rapport du commissaire enquêteur et précise que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Voirie – Enfouissement ligne sur la VC152

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement au projet d'enfouissement de la ligne électrique de la VC 152 qui s'intègre dans le cadre de la programmation de voirie 2009. Ce projet est estimé à 15 700.00 € TTC avec une participation communale de 40% du montant TTC des travaux, le reste étant pris en charge par Syndicat Mixte départemental d'Electricité des Vosges.

Classe de mer – Participation communale

Mme le Maire informe les Membres du Conseil du projet de classe de mer présenté par Mme Jeandel, Directrice de l'école primaire du Centre. Celui-ci est organisé avec l'ODCVL du 29 avril au 7 mai 2010 à La Franqui. Il concerne les 20 élèves des classes de CM2 de l'école du Centre, d'un enseignant, de 3 accompagnateurs adultes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prise en charge de la totalité des frais de transport, de 50 % des frais de pension et de 50 € de frais divers.

Concessions au cimetière – Reprise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions ayant plus de trente ans d'existence dont l'état d'abandon a été constaté selon la liste énoncée.

Bâtiments techniques – Achat parcelle

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de rajouter à la délibération 98/09 du 13 octobre 2009 la parcelle AB 560 pour 70 m² appartenant à la SCI St Vincent afin de l'inclure dans l'acte de vente.

Stèle Moyenpal – Cession

Mme le Maire expose qu'il existe une croix le long de la départementale sur les hauts de Moyenpal. Le terrain sur laquelle elle est érigée est en vente. Le futur acquéreur a proposé que la commune garde dans son patrimoine cette stèle en lui cédant la bande de terrain sur laquelle elle est érigée.

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'acquérir à titre gracieux 21 m² de la parcelle AY125 p sur laquelle se trouve une stèle.

Table école – Vente

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de céder pour la somme de 20 € par unité le vieux mobilier des écoles en fonction des demandes qui seront faites.

Budget général – DM5

Sur proposition de Mme le Maire et en vue de procéder à des modifications et régularisations budgétaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise ces régularisations et modifications.

Budget forêt – DM1

Sur proposition de Mme le Maire et en vue de procéder à des modifications et régularisations budgétaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise ces régularisations et modifications.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

Marchés

- Les travaux de construction de la maison de santé et ceux du logement l'école maternelle commenceront le 4 janvier 2010
- Le programme de voirie 2008 a débuté
- Les portes du groupe scolaire seront rénovées lors des vacances de Noël
- L'isolation du plafond de la salle des fêtes a été réalisée

Divers

- La dissolution du Syndicat Mixte des Déchets de la Vôge sera effective au 31 décembre 2009
- Les contrôles de diagnostic des installations d'assainissement non collectif se poursuivent
- Une entreprise d'insertion (AGACI) doit intervenir pour enlever les roseaux du plan d'eau dès que le temps le permettra

Mme le Maire fait part, avec regret, au Conseil du souhait de M. Claude Viry de quitter ses fonctions d'adjoint au 1^{er} janvier 2010 pour des raisons personnelles tout en restant conseiller municipal. De ce fait, elle indique qu'une réorganisation aura lieu afin de redistribuer les délégations de M. Viry.

Agenda

- la prochaine gazette paraîtra le 8 janvier 2010
- le 4 janvier : vœux de la C2VRM
- le repas des employés communaux aura lieu le 6 janvier à 12h
- le 15 janvier : vœux à Mme le Maire

Fait à Xertigny, le 28 décembre 2009,

Le Maire,

Véronique MARCOT